

# Fondation sanaCERT Suisse

Martin Rothenbühler

Directeur

- La Fondation sanaCERT Suisse mise sur l'optimisation de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle ainsi que sur des standards de qualité recouvrant des thèmes spécifiques à la branche tels que le traitement de la douleur, la gestion des incidents critiques ou l'information des patients.
- Chez sanaCERT, tout fournisseur de prestations doit pouvoir décider lui-même comment il souhaite utiliser ses ressources pour garantir la qualité. Il peut choisir ses standards parmi une trentaine de thèmes, mais il n'en sélectionne que huit en fixant sciemment des priorités.
- Au cours de la procédure de certification, une équipe d'audit interprofessionnelle (personnel soignant-médecins-administration) procède à une revue externe par des pairs.
- La Fondation sanaCERT Suisse est accréditée par le Service d'accréditation suisse sur la base de la norme ISO/IEC 17021.

## Description

La base normative en vue de la certification est donnée par 30 standards de qualité contenant des thèmes choisis relevant de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle.

Les standards les plus fréquemment choisis concernent actuellement la prévention des infections et l'hygiène hospitalière, le traitement de la douleur et la gestion des incidents critiques. Les standards de qualité se fondent sur une pratique optimale («best practice»). Ils sont si exigeants qu'ils ne peuvent que rarement être entièrement remplis lors de la première étape de la certification. Plusieurs années sont donc nécessaires pour atteindre la pratique optimale exigée. Le certificat sanaCert ne s'adresse ainsi qu'à une petite élite des meilleurs fournisseurs de prestations.

Une équipe d'audit interprofessionnelle (personnel soignant-médecins-administration) procède à une revue externe par des pairs. Le certificat obtenu atteste du bon fonctionnement de la gestion de la qualité. Il

est valable trois ans et peut être renouvelé moyennant un audit de recertification. Durant les trois ans de validité de la certification, des audits de contrôle annoncés ont lieu (durée: une demi-journée avec deux auditeurs).

La fondation d'utilité publique sanaCERT a été créée en 2001 et est accréditée par le Service d'accréditation suisse (SAS) au moyen de la norme ISO/IEC 17021. La FMH fait partie de ses membres fondateurs.

## Applicabilité

Fournisseurs de prestations du domaine de la santé, hôpitaux de soins aigus somatiques, psychiatrie, services de soins à domicile, établissements de soins de longue durée.

## Charges et coûts

Le temps nécessaire à l'obtention de la première certification dépend clairement du degré de développement du système qualitatif de l'entreprise. Si le fournisseur de prestations en est à ses débuts, l'information et la mise au courant des collaborateurs nécessitera d'importants investissements en formation de base et continue.

Nous évaluons la durée de préparation moyenne à 18 mois à compter de la prise de contact jusqu'à la première certification. Si l'entreprise dispose déjà à l'interne des connaissances et des structures nécessaires, la démarche pour l'obtention du certificat sera moins longue et moins onéreuse.

Les coûts d'un audit externe qui, en règle générale (autrement dit dans un hôpital de soins aigus de 30 à 300 lits occupés) mobilisent quatre auditeurs sur une journée et demie, vont de 19 000 à environ 27 000 francs. Ces montants, qui se fondent sur les charges effectives, peuvent par exemple être plus élevés pour les entreprises sises à plusieurs endroits ou pour les mandats de prestations complexes. Des réductions sont possibles pour des établissements plus petits, voire très petits.

## Informations supplémentaires

[www.sanacert.ch](http://www.sanacert.ch)

Correspondance:  
Martin Rothenbühler  
Fondation sanaCERT Suisse  
Gottthelfstrasse 14  
CH-3013 Berne  
Tél. 031 333 72 63  
[martin.rothenbuehler@sanacert.ch](mailto:martin.rothenbuehler@sanacert.ch)